

Pétoncle du banc Georges

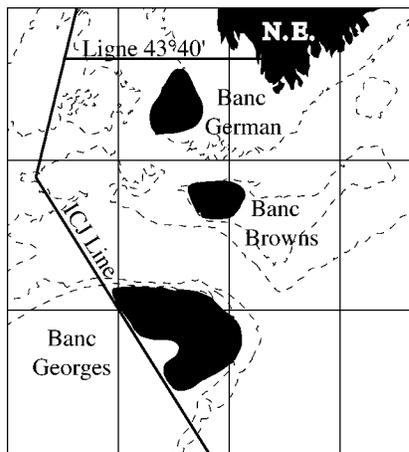
Renseignements de base

Le pétoncle, *Placopecten magellanicus*, vit dans l'Atlantique nord-ouest, du cap Hatteras jusqu'au Labrador. Les pétoncles se rassemblent en bancs et les concentrations exploitables sont appelées gisements. Les principales zones d'activité de pêche en haute mer sont le banc Georges, le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable, banc Western, banc Browns et banc German) et le banc de Saint-Pierre. Les pétoncles préfèrent un fond de sable et de gravier et se tiennent à des profondeurs variant entre 35 et 120 m.

Les pétoncles ont des sexes séparés. Ils atteignent la maturité à l'âge 2. La gonade de la femelle est rouge, tandis que celle du mâle est blanc crème. La principale période de reproduction se situe entre août et octobre. Les oeufs fécondés passent par plusieurs stades dans la colonne d'eau avant de s'établir au fond après 30 à 60 jours.

La croissance est déterminée en fonction de la disposition des anneaux annuels sur la coquille. Le rythme de croissance varie d'une région à l'autre et est influencé par la saison, la profondeur et la température.

Les bateaux de pêche hauturière du pétoncle mesurent entre 27 et 46 m de longueur hors tout. La flottille hauturière utilise la drague à pétoncle New Bedford, mesurant entre 4 et 4,9 m de largeur. Les bateaux utilisent deux dragues simultanément, une de chaque côté.



La pêche

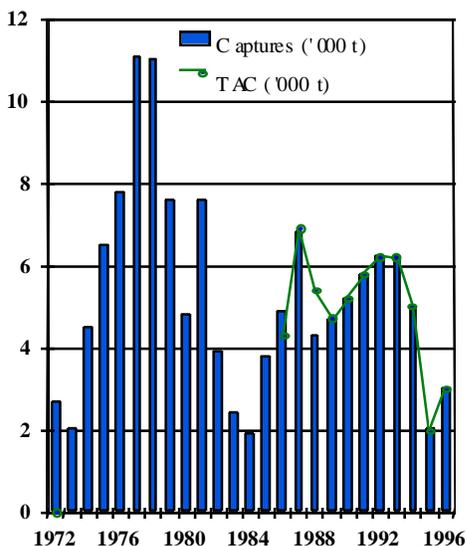
Débarquements (milliers de tonnes)

Année	70-79	80-89	1992	1993	1994	1995	1996
	Moy.	Moy.					
TAC	-	-	6,2	6,2	5,0	2,0	3,0
Captures	5,9	5,1	6,2	6,2	5,0	2,0	3,0

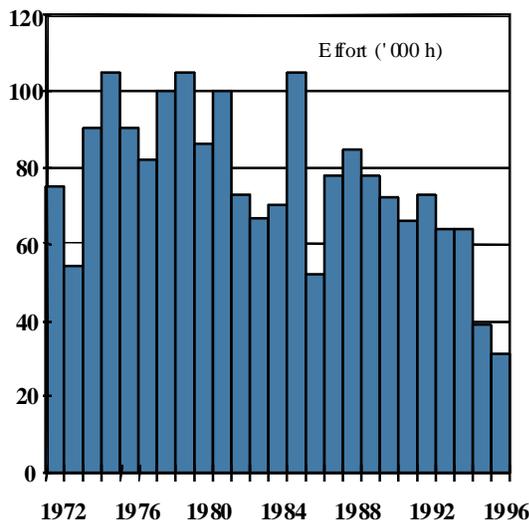
La pêche **hauturière** a été pratiquée en concurrence jusqu'au milieu des années 1980. Les mesures de gestion étaient alors la limitation de l'accès et le compte de chairs. La juridiction en matière de pêche sur le banc Georges a été déterminée par la Cour internationale de justice en octobre 1984. Un régime d'allocations aux entreprises a été mis en place pour le banc Georges en 1986 et la limite du compte de chairs a été abaissée à 33 par 500 g. Il y avait 77 navires actifs en 1984. Aujourd'hui, moins de la moitié du nombre initial de navires participent activement à la pêche sur le banc Georges. La pêche vise principalement les pétoncles d'âges 4 à 7.

En 1995, un programme de contrôle visant à restreindre la présence des petits pétoncles

dans les prises (50+ chairs par 500 g) a été mis en place. Un niveau de faible tolérance (10 % du nombre de chairs de 10 g ou moins) vient s'ajouter à la restriction de 33 chairs par 500 g.



Le TAC a été fixé à 3,000 t en 1996. Il s'agit là d'une augmentation de 50 % par rapport au niveau de 1995. Il a été haussé à cause de l'arrivée d'une classe d'âge plus forte, celle de l'année 1992, d'âge 4. La pêche de 1996 reposait en grande partie sur cette nouvelle classe d'âge.

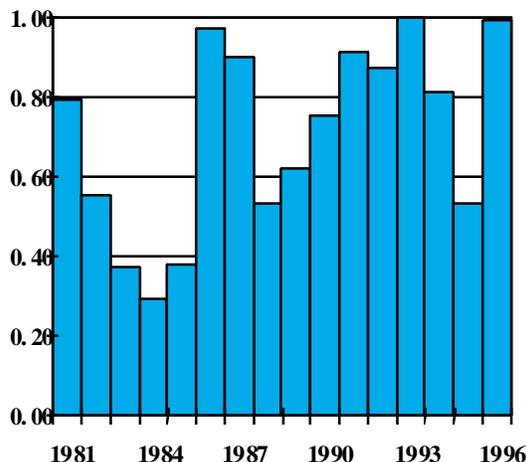


L'effort a diminué d'environ 20 % entre 1995 et 1996. Il était surtout concentré sur l'extrémité nord du banc Georges. L'activité de pêche était plus limitée du côté sud-est.

État de la ressource

Les journaux de bord fournissent des données sur les prises et l'effort qui servent à estimer le taux de capture (PUE). Les débarquements sont contrôlés à quai. À partir d'échantillons prélevés au port, on détermine le nombre de captures selon l'âge. Les indices de biomasse relative sont calculés à partir des relevés de recherche. L'évaluation de l'abondance de la population est basée sur les PUE de la pêche commerciale, les indices de la biomasse tirés des relevés de recherche et sur la distribution des âges dans le stock.

PUE - Flotte



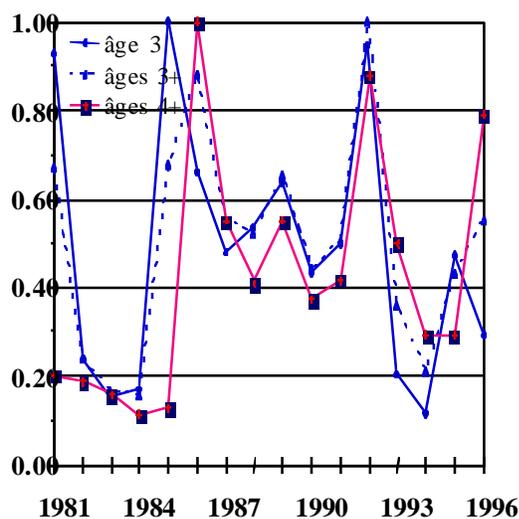
Les taux de capture de la pêche commerciale normalisés ont largement fluctué au cours des années 1990. Ils ont atteint un sommet en 1993, avant de chuter en 1995 pour remonter de nouveau en 1996. L'augmentation a été brusque, soit 77 % par rapport à 1995. Les taux de capture de 1996 étaient à peu près identiques à

ceux de 1993 qui comptent parmi les plus élevés jamais enregistrés depuis 1981.

Le **poids moyen de la chair** a augmenté entre 1993 et 1995. Il a toutefois diminué en 1996 parce que la pêche était dirigée vers la forte classe d'âge de 1992.

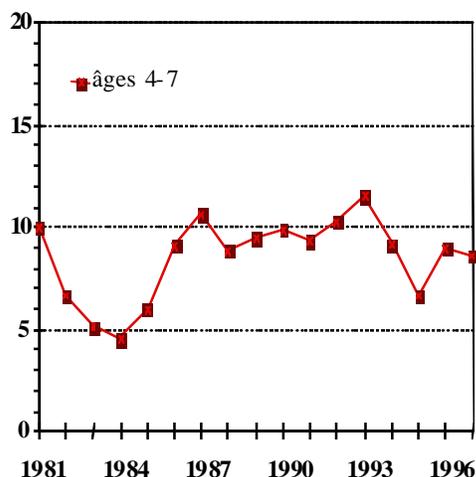
Les **taux de capture du relevé** pour les groupes plus âgés (âges 6+) sont demeurés relativement stables en 1996. Pour les pétoncles d'âge 5, ils semblent élevés, mais cela pourrait être attribuable au manque de précision des méthodes de détermination de l'âge et ne serait pas nécessairement le reflet de la présence d'une forte classe annuelle. La classe d'âge de 1992 (âge 4) est principalement responsable de l'augmentation de la densité du recrutement. L'abondance des pétoncles d'âges 5+ est encore très faible du côté sud du banc. Quant aux prérecrues, leur abondance a continué de s'améliorer en 1996. Cependant, la classe d'âge de 1993 (âge 3) est probablement plus faible que celle de 1992. Selon les résultats du plus récent relevé, la classe d'âge de 1994 est plus largement répartie que les précédentes.

PUE-relevés de recherche



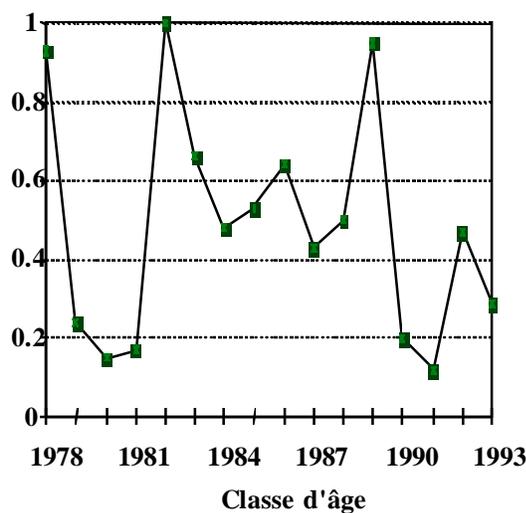
La biomasse totale (âges 3+) semble avoir augmenté par rapport à 1995. Elle est composée principalement des jeunes recrues (âges 3 et 4). La biomasse du groupe cible d'âges 4 à 7 s'est aussi améliorée en 1996 grâce à la classe d'âge de 1992. La **biomasse cible** (âges 4 - 7) devrait demeurer relativement inchangée parce que les nouvelles recrues compenseront pour les prélèvements anticipés bien que la biomasse totale (âges 3+) puisse atteindre des niveaux élevés en 1997.

Biomasse ('000 t)

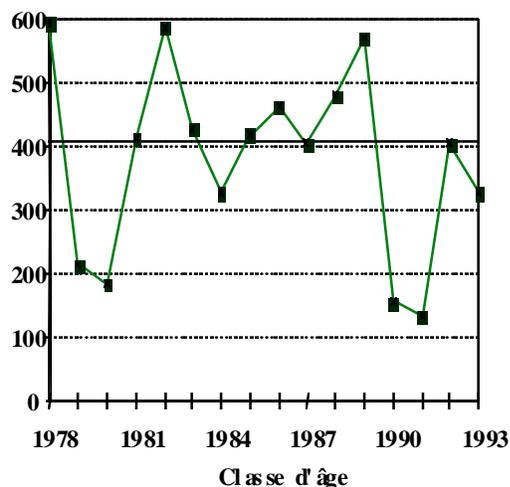


En ce qui concerne le **recrutement**, les classes d'âge de 1988 à 1989 se sont manifestées au début des années 1990, chacune comptant environ 500 millions de pétoncles d'âge 3, suivies des deux classes les plus faibles (1990 et 1991) depuis 1981. Le recrutement s'est amélioré grâce à la classe d'âge de 1992 qui est près de la moyenne à long terme (ligne épaisse dans le graphique ci-dessous). Le nombre de pétoncles d'âge 3 dans les relevés de recherche correspond à l'effectif de ces mêmes classes établi lors des évaluations de la population.

Relevé de recherche âge 3



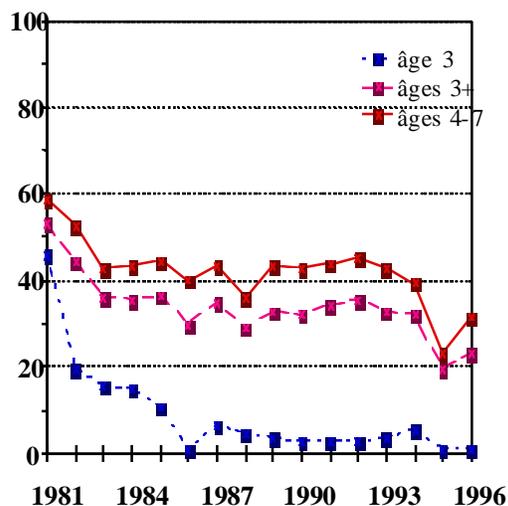
Age 3 (mill)



Le **taux d'exploitation** global (âges 3+) n'a pas beaucoup changé de 1988 à 1994 et était considérablement plus faible qu'avant la mise en place du TAC en 1986. Après une forte diminution de 1994 à 1995, il a augmenté légèrement en 1996. L'exploitation des âges cibles de 4 à 7 était de 23 % en 1995 et de 31 % en 1996. Le taux d'exploitation des pétoncles d'âge 3 est demeuré faible depuis 1986, lorsque la limite de 33 chairs a forcé les pêcheurs à cibler les pétoncles plus âgés. L'exploitation de pétoncles d'âge 3 est presque nulle depuis le

début du contrôle des petits pétoncles dans les prises en 1995.

Exploitation (%)



Perspectives

Le maintien, en 1997, du TAC au niveau de 1996 (3 000 t) produirait un taux d'exploitation de 19 % des groupes d'âges cibles (4 à 7) et une biomasse approximative de 11 850 t à la fin de 1997. Un TAC de 3 700 t, exploitant 24 % du groupe d'âge cible, laisserait une biomasse de 11 300 t. Une pêche dirigée de 5 000 t augmenterait le taux d'exploitation à 33 % et laisserait une biomasse de 10 000 t à la fin de l'année.

TAC (t)	Taux d'exploitation	Biomasse cible (t)
3, 000	19 %	11, 850
3, 700	24 %	11, 300
5, 000	33 %	10, 000

Les niveaux de capture de 1996 étaient en hausse de 50 % par rapport à 1995. La pêche reposait en grande partie sur la classe d'âge de 1992. Une grande proportion de l'effort a été

dirigée vers l'extrémité nord; il a diminué et était très limité du côté sud-est. Les taux de capture ont augmenté considérablement en 1996. Le poids moyen de la chair des prises a diminué par rapport à 1995. La faiblesse de la classe d'âge de 1991 a entraîné une réorientation de l'effort vers la classe d'âge de 1992 un peu plus tôt que prévu. Les résultats du relevé de recherche ont permis d'établir que l'effectif des classes d'âge qui remplaceront celles de 1990 et 1991 s'améliore, surtout en bordure nord du banc. L'abondance des groupes d'âge recrutés est encore à des niveaux très faibles du côté sud-est du banc. La biomasse du stock a aussi augmenté de 25 % par rapport à 1995.

La pêche vise habituellement les pétoncles d'âge 5. La classe d'âge de 1991 devrait avoir été le pivot de la pêche en 1996. Elle a contribué 25 % en nombre dans les prises. En comparaison, la classe d'âge de 1992, d'âge 4, contribua 60 % en nombre dans les prises. La pêche de 1997 reposera donc sur la classe d'âge de 1992, d'âge 5, qui en sera la principale composante. Vu que la classe d'âge de 1992 a été pêché d'une façon relativement intensive en 1996, il est possible que la classe d'âge de 1993, d'âge 4, sera une composante principale de la pêche en 1997. Cependant les jeunes recrues d'âge 4 de la classe de 1993 fourniraient un meilleur rendement si elles étaient exploitées à l'âge 5 en 1998.

D'après l'information dont on dispose, les plans de pêche pour 1997 devraient être conservateurs et possiblement considérer qu'une augmentation modeste, afin d'éviter un retour à une pêche qui reposerait en grande partie sur les nouvelles recrues.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

Communiquez avec :
Ginette Robert
Division des invertébrés
1707, rue Lower Water
C.P. 550, Halifax
(Nouvelle-Écosse) B3J 2S7

Téléphone : (902) 426-2616
Télécopieur : (902) 426-1862
C-élec. :
G_Robert@bionet.bio.dfo.ca

Référence

Robert, G. et M.A.E. Butler, 1997. Georges Bank Scallop Stock Assessment - 1996. MPO Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/47.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C-élec. : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

An English version is available on request at the above address.

